



Annexe aux directives D – 01/2012 « Agrément des experts en prévoyance professionnelle » de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP)

Demande d'agrément pour les personnes physiques

Version du : Novembre 2022

Nom et prénom

Adresse

Nationalité

Lieu d'origine

Date de naissance

Activité professionnelle

Indépendante

Salariée

Données de contact

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Adresse de correspondance

Langue de correspondance

Allemand

Français

Italien

Indications relatives à l'entreprise personnelle ou à l'employeur (conformément à l'inscription du registre du commerce)

Entreprise

Siège social

Site web (le cas échéant)

Liens d'intérêts et procédures en cours

Liens d'intérêts portant atteinte à l'indépendance (art. 40 OPP 2 ; par exemple, participations qualifiées) ou confirmation qu'il n'existe pas de tels liens :

Procédures pénales en cours

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

Autres procédures judiciaires ou administratives en cours

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

Avez-vous l'intention d'exercer l'activité d'expert au sens de l'art 52e LPP ?

Oui

Non

Avec cette signature, la personne physique confirme l'exhaustivité et l'exactitude des indications fournies :

Lieu

Date

Signature/s manuscrite/s

Documents à joindre en copie

1. passeport ou carte d'identité valable
2. diplôme fédéral d'expert ou d'experte en matière de prévoyance professionnelle
3. extrait récent du casier judiciaire central (datant de moins de trois mois au moment du dépôt de la demande) et, le cas échéant, les jugements sur lesquels il se fonde
4. extrait récent du registre des poursuites (datant de moins de trois mois au moment du dépôt de la demande)